



Mémoire de la Table de quartier Peter- MÉMOIRE
Plan d'urbanisme et mobilité 2050

Mémoire déposé par la Table de quartier Peter-McGill dans le cadre de la consultation
publique – Automne 2024

19 septembre 2024

Table des matières

1.	À propos.....	p. 3
2.	Contexte.....	p. 3
3.	Analyse et recommandations.....	p.4
3.1.	La population.....	p. 4
3.2.	Le climat et l'environnement.....	p.5
3.3.	Les inégalités sociales.....	p.6
3.4.	La mobilité.....	p.7
3.5.	Les activités.....	p.8
3.6.	Les formes urbaines et les occupations du sol.....	p.8
3.7.	La gouvernance.....	p.9
4.	Portrait du quartier.....	p.11
5.	Table de quartier Peter-McGill.....	p.13

1. À propos

La Table de quartier Peter-McGill est un organisme à but non-lucratif qui s'engage à améliorer la qualité de vie au centre-ville en développant des initiatives et projets pour les populations vulnérables, tout en veillant à l'aménagement du territoire. Elle regroupe 125 membres, composés pour plus de la moitié de résidents du quartier, ainsi que d'organismes et institutions œuvrant dans Peter-McGill.

2. Contexte

Malgré les défis posés par la pandémie, le centre-ville a su préserver un certain dynamisme grâce à ses milieux de vie habités. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles Montréal, parmi les grandes métropoles, a connu un rebond économique aussi rapide lors du déconfinement. L'absence de touristes et d'étudiants a fragilisé de nombreux commerces, mais les résidents du secteur ont soutenu les commerces de proximité, permettant ainsi leur maintien. Le caractère résidentiel du centre-ville le rend unique et nécessite une harmonisation avec les orientations proposées. Le tourisme et les grandes institutions d'enseignement post-secondaire représentent des opportunités considérables, à condition que leur intégration au milieu de vie soit réfléchie et bien planifiée.

Lorsqu'on repense le rôle du centre-ville dans la métropole, il est essentiel de se rappeler qu'il s'agit non seulement d'un pôle économique, de savoir et de culture, mais aussi d'un espace habité, avec des besoins locaux. L'image d'un quartier complet et convivial, doté d'équipements collectifs et de services de proximité, proposée dans la vision 2050, doit également s'appliquer au centre-ville. La Ville de Montréal devra veiller à intégrer, rénover et améliorer ces infrastructures communautaires, tout en soutenant l'hébergement du milieu communautaire, si elle souhaite préserver le tissu social au centre-ville de Montréal.

3- Analyse et recommandations

3.1. La population

Bien que la Ville de Montréal projette une augmentation significative de sa population d'ici 2050, la métropole enregistre chaque année une perte nette de ménages, principalement au profit de la banlieue. Les jeunes de 25 à 34 ans sont les plus nombreux à quitter la ville. Pour répondre aux besoins des nouveaux ménages et encourager les jeunes à rester à Montréal pour y fonder leur famille, il est essentiel que la ville se dote d'infrastructures collectives adéquates.

En premier lieu, des logements adaptés aux familles, comprenant trois chambres à coucher ou plus, doivent être construits en priorité, particulièrement au centre-ville, où la proportion de grands logements est inférieure à celle du reste de la ville. La question de l'abordabilité doit également être abordée. Celle-ci doit être évaluée en fonction du revenu disponible des ménages, plutôt que du prix moyen des logements.

Dans cette optique, la Table de quartier estime que seul le logement social peut véritablement répondre à la crise du logement. Elle recommande que la Ville de Montréal obtienne les fonds nécessaires des gouvernements fédéral et provincial pour acquérir des terrains permettant la construction non seulement de logements sociaux, mais aussi d'infrastructures collectives indispensables à la qualité de vie des résidents (écoles, parcs, centres communautaires, bibliothèques, centres sportifs et culturels, etc.).

Il est crucial d'assurer une diversité socio-économique à l'échelle de la ville, y compris au centre-ville, qui demeure l'un des rares dans le monde à être habité par des résidents permanents.

À Ville-Marie, selon le rapport de la SCHL, le loyer moyen est désormais de 1 382 \$ pour un logement d'une chambre et de 1 876 \$ pour un logement de trois chambres. Dans le quartier Peter-McGill, le revenu annuel moyen des particuliers est inférieur, s'établissant à 37 924 \$, comparativement à 47 080 \$ pour l'ensemble de l'arrondissement de Ville-Marie et à 40 680 \$ pour la Ville de Montréal. Ce montant représente une diminution par rapport au dernier recensement, où le revenu moyen après impôts était de 40 507 \$.

Ces niveaux de loyers ne sont pas abordables pour les ménages à revenu faible ou modeste du secteur. Il est important de rappeler que le revenu médian des ménages locataires de Ville-Marie était de 46 400 \$ selon le recensement de 2021, mais que ces chiffres ont été artificiellement gonflés par les programmes d'aide financière fédéraux et provinciaux liés à la pandémie.

En somme, bien que des logements existent et soient disponibles au centre-ville, le principal problème demeure leur accessibilité en termes de prix pour les ménages à plus faibles revenus.

Face à l'augmentation fulgurante des loyers et des coûts de propriété, les logements sociaux représentent la solution principale pour garantir aux ménages à faible ou modeste revenu, ainsi qu'à ceux de la classe moyenne inférieure, la possibilité de se loger sans y consacrer plus de 30 % de leur revenu. La crise du logement, déjà exacerbée par la hausse des loyers, doit être abordée de front. **Le développement logement social doit être au cœur des politiques d'urbanisme pour offrir des options abordables aux ménages à revenu faible ou modeste. Comme mentionné précédemment, cela inclut non seulement la construction de logements adaptés, mais aussi la mise en place d'infrastructures collectives essentielles à la qualité de vie.**

Pour cela, la Ville doit se donner des moyens règlementaires pour pouvoir acquérir des terrains au centre-ville. Les hauteurs et les densités permises à l'heure actuelle empêche la Ville de pouvoir rivaliser économiquement avec les promoteurs privés. L'expérience des vingt dernières années au centre-ville en a fait la démonstration à plusieurs reprises. Il n'y a présentement aucuns terrains de sport intérieur, ni extérieur au sud de la rue Sherbrooke pour desservir les dizaines de milliers de personne qui réside dans notre secteur. Par surcroit, il n'y a pas d'écoles primaires publiques dans le district Peter-McGill malgré la présence de milliers d'enfants. Aussi, seul un (1) projet de logement social a vu le jour dans les 20 dernières années, ce qui constitue moins d'un pourcent des projets de constructions dans Peter-McGill durant cette même période. La stratégie d'inclusion, voté par la Ville en 2005, recommandait déjà 15%. En somme, l'expérience des dernières années démontre la grande difficulté de la Ville d'acquérir des terrains pour des vocations sociales. **C'est pourquoi nous recommandons que la Ville se redonne un rapport de force avec les promoteurs immobiliers en réduisant les hauteurs et densité au centre-ville.**

3.2. Le climat et l'environnement

Le district de Peter-McGill est particulièrement vulnérable aux effets des changements climatiques. Les vagues de chaleur deviennent de plus en plus fréquentes, longues et intenses, et le quartier, véritable îlot de chaleur, offre très peu d'espaces verts à ses résidents. Malgré une densification croissante chaque année, très peu d'espaces verts sont ajoutés. **La Ville doit également se redonner un pouvoir règlementaire pour pouvoir acquérir des espaces pour en faire des parcs et des terrains de jeux pour les jeunes et moins jeunes.** Il est aussi impératif que les toits et les murs verts deviennent la norme

pour toute nouvelle construction au centre-ville afin de compenser ce déficit. Nous devons rendre nos quartiers bien plus résilients face à la crise climatique.

La gestion des eaux de pluie doit devenir une pratique courante, notamment par la suppression du béton et l'utilisation de surfaces perméables, comme les saillies végétalisées. L'agriculture urbaine, sous forme de serres sur les toits, de réhabilitation d'espaces de bureau vacants, de jardins communautaires et de ruelles vertes, doit également être intégrée à nos futurs quartiers, en particulier au centre-ville. Les institutions locales (McGill, Concordia, Royal Victoria, le Grand Séminaire, etc.) devraient également contribuer à cette transformation en ouvrant leurs espaces verts à la communauté.

Le centre-ville est en outre un important corridor de transit pour de nombreux automobilistes, ce qui entraîne des problèmes de congestion, de pollution, de bruit et de sécurité.

La Table de quartier recommande donc une refonte complète du système de transport, non seulement sur l'île, mais aussi dans les couronnes nord et sud, afin de réduire le nombre de voitures se rendant chaque jour au centre-ville. L'harmonisation des prix et des titres de transport doit faciliter au maximum les déplacements intermodaux. De plus, une augmentation des tarifs de stationnement enverrait un message clair aux automobilistes : l'auto-solo n'est plus une option viable pour se rendre au centre-ville. En réduisant la place de la voiture, ces espaces pourraient être convertis en places publiques, en terrasses conviviales et en zones végétalisées. Les ruelles pourraient être transformées en jardins communautaires et en aires de jeux pour les enfants. Enfin, des secteurs sans voitures pourraient émerger au centre-ville.

En lien avec les objectifs évoqués précédemment, ces mesures permettraient de développer un centre-ville plus inclusif, durable et adapté aux besoins de tous les résidents, tout en réduisant la pression immobilière et en améliorant l'accès aux espaces verts et aux infrastructures communautaires dans Peter-McGill.

3.3. Les inégalités sociales

Les inégalités sociales observées dans le district de Peter-McGill sont multiples et profondes. La forte présence de personnes en situation d'itinérance, notamment une sur-représentation des personnes autochtones, souligne l'urgence d'élaborer une diversité de solutions. Cela ne se limite pas aux services d'hébergement, mais inclut également des services d'intervention psychosociale adaptés aux besoins spécifiques de chaque population. Il est crucial de s'attaquer aux causes systémiques de l'itinérance en proposant des solutions novatrices, telles que le logement social, le soutien en santé mentale, l'accompagnement dans les parcours scolaires, etc.

En adoptant une approche préventive face aux causes de l'itinérance, on peut réduire considérablement les problèmes liés à la cohabitation et à la sécurité urbaine. Actuellement, Peter-McGill souffre d'un effritement du filet social et d'une baisse de la solidarité entre les différents groupes de sa population. Donner des moyens réglementaire pour permettre l'acquisition de terrains par la Ville pour héberger des groupes communautaires et des ressources en itinérance est une piste essentielle à une cohabitation harmonieuse au centre-ville.

3.4. La mobilité

Bien que le district de Peter-McGill soit bien desservi par les transports en commun, avec plusieurs stations de métro et lignes de bus, les infrastructures cyclables nécessitent des améliorations. Les pistes permettant les déplacements est-ouest sont insuffisantes, et celles qui existent, comme la piste du boulevard Maisonneuve, sont souvent saturées. Il est essentiel de renforcer les connexions avec les autres quartiers de l'arrondissement ainsi qu'avec les arrondissements voisins. Le réaménagement de la rue Sainte-Catherine ouest pourrait aider à décongestionner partiellement la piste cyclable du boulevard Maisonneuve.

Les déplacements nord-sud nécessitent également une révision. Actuellement, la forte affluence de divers modes de transport sur la rue Guy pose des problèmes de sécurité, notamment à l'intersection avec la rue Sainte-Catherine ouest, particulièrement pour les piétons et les cyclistes. L'expansion du projet pilote de livraison à vélo pour le centre-ville pourrait aussi réduire la circulation des camions, contribuant ainsi à un apaisement général du trafic. Enfin, l'amélioration des infrastructures cyclables sécurisées dans le centre-ville encouragerait une utilisation accrue des services de vélopartage comme Bixi, rendant la mobilité plus durable et accessible.

Pour réussir la transformation du centre-ville et rendre Peter-McGill plus résilient face aux défis climatiques et de déplacement, plusieurs enjeux de sécurité doivent être pris en compte, comme :

1. **Concilier les besoins des aînés et des personnes à mobilité réduite avec les objectifs de transport actif.** Il est crucial que le développement des infrastructures de mobilité active, telles que les pistes cyclables et les zones piétonnes, soit inclusif et accessible à tous, y compris aux aînés et aux personnes à mobilité réduite.
2. **Concilier la sécurité piétonne avec le développement des réseaux actifs.** Alors que la densification et le développement des réseaux de transport actif augmentent, il est essentiel de prioriser la sécurité des piétons. Des mesures telles que la réduction des vitesses, l'aménagement de traversées sécurisées et la

création de zones piétonnes protégées doivent accompagner l'expansion des infrastructures cyclables et de transport en commun.

3.5. Les activités

La répartition des différents usages urbains est en pleine mutation, notamment en raison des impacts durables de la pandémie. Nous observons déjà un déplacement des emplois vers les couronnes et d'autres secteurs de la région métropolitaine, ainsi qu'une augmentation du télétravail. Cette nouvelle réalité exige de repenser les espaces laissés vacants, en particulier au centre-ville. La Table de quartier Peter-McGill estime que ces espaces doivent être réaménagés pour répondre aux besoins des résidents. Pourquoi ne pas les transformer en espaces communautaires et collectifs ? Ces lieux pourraient également devenir des pôles de création, contribuant ainsi à la vitalité culturelle et artistique de Montréal.

En outre, il serait pertinent d'explorer la possibilité d'accueillir des entreprises manufacturières de faible intensité, qui pourraient réintégrer le tissu urbain de manière durable et innovante. Montréal doit se montrer créative et audacieuse en développant des projets pilotes capables de redonner vie à ces espaces sous-utilisés, tout en répondant aux besoins locaux et en favorisant une économie de proximité. Une approche proactive dans la reconversion de ces lieux pourrait non seulement stimuler la vie communautaire et artistique, mais aussi offrir des solutions pour renforcer la résilience économique de la ville.

3.6. Les formes urbaines et les occupations du sol

La densification des milieux urbains pour lutter contre l'étalement urbain est désormais une nécessité reconnue. Cependant, cette densification doit être soigneusement planifiée en tenant compte des besoins à l'échelle humaine. En effet, elle entraîne inévitablement une rareté des terrains, provoquant une augmentation des prix. Ces dernières années, la Ville de Montréal, et en particulier le centre-ville, a connu une flambée des prix des quelques lots vacants restants. La spéculation foncière menace le tissu social et la mixité dans chaque quartier, forçant les personnes vulnérables socialement et économiquement à s'éloigner de leur lieu de travail et des services essentiels.

Il est urgent que la Ville de Montréal adopte une stratégie fiscale novatrice pour acquérir des terrains destinés à servir la collectivité, qu'il s'agisse de logements ou d'autres usages. Le district de Peter-McGill, déjà extrêmement dense, doit veiller à ce que la densification

soit équitablement répartie entre les différents arrondissements. Notre quartier subit depuis plusieurs années les inconvénients de cette densification, notamment la pollution sonore et visuelle, la pression sur les services existants, le manque d'espaces verts et d'écoles, ainsi que des enjeux de sécurité. Tel que mentionné précédemment, il n'existe aucun terrain de sport au sud de la rue Sherbrooke, dans l'un des secteurs les plus densément peuplés du Québec, malgré la présence de dizaines de milliers d'enfants, de familles, de jeunes adultes et de personnes âgées ayant besoin d'activités physiques.

Limiter la densification dans Peter-McGill. L'augmentation de la densité et la montée des prix du sol qui en découle constituent un obstacle majeur au développement d'espaces collectifs, tels que des parcs, des centres communautaires et des équipements publics. Il est essentiel de trouver un équilibre entre densification et qualité de vie, en réservant des terrains pour les espaces publics et en freinant l'urbanisation excessive qui menace le caractère du quartier et l'accès aux ressources collectives. Pour cela, la Ville doit se redonner un rapport de force avec les promoteurs privés qui acquiert l'énorme majorité des terrains du centre-ville à l'heure actuelle.

La Table recommande donc de ralentir la densification dans ce secteur et de privilégier le développement de services et d'infrastructures collectives pour mieux répondre aux besoins des résidents du centre-ville. Pour cela, la Ville devra se doter des ressources financières et réglementaires nécessaires pour acquérir ces espaces.

Le Plan d'Urbanisme et de Mobilité 2050 représente une occasion unique de démontrer une véritable vision pour la stratégie foncière municipale. Il est essentiel de développer une vision d'avenir inclusive qui valorise les terrains publics, les sites excédentaires et, plus largement, le contrôle public du foncier. Pour être véritablement audacieuse, une stratégie foncière visant à lutter contre les inégalités sociales, à promouvoir la mixité sociale et à renforcer le sentiment communautaire, tout en favorisant la transition socio-écologique, doit avant tout chercher à retirer les terrains et les immeubles du marché privé et de la logique marchande. Cela permettra d'assurer un accès équitable à la ville pour tous. Toutefois, cette démarche n'est pas simple et nécessite des outils adaptés et innovants.

3.7. La gouvernance

Pour qu'un nouveau plan d'urbanisme et un développement innovant soient réellement efficaces, une participation citoyenne accrue est indispensable. Les citoyens et citoyennes sont les véritables experts de leur quartier et de leur ville, et il est crucial de les placer au cœur des décisions et des projets. Pour y parvenir, il est nécessaire de repenser les modes de participation afin qu'ils soient aussi inclusifs que possible. Trop souvent, les participants

ressentent que leur manque de connaissances techniques sur certains projets les empêche de contribuer pleinement aux prises de décision. Il est essentiel d'utiliser un langage simple et clair et de diversifier les modes de consultation (en ligne, en personne, de jour, en soirée, sondages, ateliers d'aménagement, maquettes, modélisations 3D, cartographie, etc.) pour s'adapter à tous les citoyens, y compris ceux ayant des déficiences intellectuelles, des limitations fonctionnelles ou d'autres besoins d'assistance.

Bien que Montréal soit une ville francophone dans une province francophone, il est également important de tenir compte des questions linguistiques pour maximiser la participation de toutes les communautés culturelles. De plus, les liens entre les instances de consultation, les organismes communautaires et les tables de quartier doivent être renforcés. Cette collaboration pourrait ouvrir la voie à des modes de participation citoyenne innovants et plus accessibles pour tous les résidents.

La table de quartier déplore que la Ville de Montréal n'ait pas utilisé cette opportunité de la refonte du Plan d'urbanisme pour aller dans les milieux de vie en amont pour sensibiliser les résidents de la Ville sur l'importance de ce plan et de l'impact que le Plan d'urbanisme a sur le façonnement de leur environnement immédiat.

La table de quartier Peter-McGill recommande ainsi de mettre en place un comité de suivi composé d'acteurs et d'actrices de la société civile, incluant la CMTQ, ainsi que de représentants de la Ville de Montréal, pour assurer un suivi continu de l'évolution du Plan d'urbanisme et mobilité.

Réviser les politiques et cadres de participation et de consultation citoyenne à l'échelle de la Ville de Montréal et dans les arrondissements afin de :

- **Créer des conditions favorables** pour la participation citoyenne et communautaire, en recueillant les besoins et aspirations des populations les plus vulnérables. Par exemple : offrir des dédommagements, simplifier la communication, etc.
- **Reconnaître et valoriser** la dimension collective de la voix citoyenne et communautaire, en tenant compte des grandes mobilisations autour des sites à requalifier.
- **Augmenter le financement** des budgets participatifs au niveau de la ville et des arrondissements.
- **Engager systématiquement** les communautés (Tables de quartier, organismes communautaires, autres organisations de la société civile) dans les processus de planification urbaine (logement, développement de quartiers, grands projets de transport collectif, etc.) et les inclure dès le début des démarches.

4- Portrait du quartier¹

4.1- Population

La croissance démographique a été majeure entre les années 2016 et 2021, avec 9 448 nouvelles personnes résidentes pour cette période. Il s'agit d'une croissance majeure de 26,4 %.

L'évolution de la population de Peter-McGill (+ 26,4 %) est plus drastique que celle observée à Ville- Marie et à l'échelle de la Ville de Montréal, ayant respectivement une augmentation de 17,7 % et 3,4 %.

La majorité des ménages de Peter-McGill (55,3 %) sont composés d'une seule personne.

Les jeunes adultes (20 à 34 ans) constituent plus de la moitié de la population de Peter-McGill, soit 51,6 % de la population du quartier (23 350 personnes).

La population de 65 ans et plus - 13,4 %.

Les enfants de 0 à 4 ans représentent - 2,9 %, les enfants de 5 à 9 ans -2,1 % et les enfants de 10 à 14 ans- 1,8 %.

4.2 Familles

La majorité des ménages de Peter-McGill (55,3 %) sont composés d'une seule personne. Les familles dans le secteur sont relativement petites, composées de 2 personnes, soit 67,4%. Dans Peter-McGill, seulement 13,9% des familles ont des enfants. Cependant, entre 2016 et 2021, le territoire a connu une croissance de 23,5% du nombre des familles avec des enfants.

Peter McGill a enregistré une augmentation de 33,9% du nombre de familles monoparental. Au courant de la dernière décennie, le district a connu une augmentation de 33,4% du nombre de familles avec des enfants.

4.3 Langues et immigration

42,6 % de la population de Peter-McGill n'a pas la citoyenneté canadienne. Il y a en effet 15 935 personnes non-immigrantes dans Peter-McGill (35,5 % de la population) et 16 365 personnes immigrantes (36,4 % de la population).

¹ Basé sur Statistiques Canada, toutes les données sont issues du Recensement, 2021.

Plus de la moitié (56,6 %) de la population de Peter-McGill se considère comme une minorité visible et parle autre langue non-officiel : les Chinois (28,4 %), les Arabes (24,2 %) et les Sud-Asiatiques (16,2 %).

Les autochtones dans Peter-McGill représentent 0,4 % de la population.

4.4 Revenu et emploi

Le revenu moyen après impôt des familles économiques est plus élevé dans Peter-McGill (115 190 \$) qu'à Ville-Marie (107 700 \$) et qu'à Montréal (92 800 \$).

Peter-McGill a un revenu annuel moyen des particuliers moins élevé (37 924 \$), il s'agit d'une baisse du revenu annuel moyen après impôts du dernier recensement qui était de 40 507 \$.

Le faible revenu médian que l'on y relève (28 605 \$), 15 615 personnes vivent cette situation. Dans Peter McGill, 18,6 % de la population gagne un revenu annuel inférieur à 10 000 \$ tandis que 4,9 % des habitant.e.s de Peter-McGill gagnent plus de 100 000 \$. Cette différence indique plutôt qu'il existe sur le territoire des écarts considérables entre les particuliers au revenu élevé et ceux avec un faible revenu.

4.5 Logements et ménages

Peter-McGill a connu une hausse de 30,9% des logements depuis 2016, comptait 34 457 logements en 2021. Dans le territoire, 83,4 % des logements se trouvent dans un immeuble de cinq étages ou plus, cette proportion est de seulement de 16 % à Montréal. La construction de nouveaux projets immobiliers résulte à une hausse considérable de la densité résidentielle du territoire, qui atteint maintenant 7 289 log/km², dont 60,9 % des logements ont une chambre à coucher ou moins, alors que ce taux est de 33,5 % à Montréal. La valeur moyenne des logements, telle qu'évaluée par les propriétaires, est de 916 838 \$.

Dans le secteur, 73,9 % des ménages sont locataires. Les locataires vivant à Peter-McGill sont particulièrement sujets à consacrer 30 % de leur revenu au plus aux frais de leurs logements. Ce sont en effet 10 274 ménages locataires qui sont dans cette situation dans Peter-McGill, soit 51,6 % de tous les ménages locataires.

Plus encore, 34,1 % des ménages de Peter-McGill dans cette situation consacrent plus de 100 % de leur revenu aux frais de logement, alors que ce taux est de seulement 21,3 % à Montréal.

Espaces verts

Sans compter la présence du parc du Mont-Royal, la densité d'espaces verts dans Peter-McGill est de 0,4 acre par 1000 habitants, ce qui est nettement inférieure aux normes québécoises. Peter-McGill ne dispose d'aucun terrain de sport extérieur au sud de la rue Sherbrooke

La rareté d'espaces verts dans le sud du quartier en fait également un secteur plus vulnérable aux événements climatiques comme les vagues de chaleur et les pluies abondantes.

5- Table de quartier Peter-McGill

La mission de la Table de quartier Peter-McGill est rassembler les résidents et les groupes autour d'initiatives visant à améliorer la qualité de vie, les services offerts et le sentiment d'appartenance au territoire et à sa collectivité. La Table vise à créer des espaces (vertes et/ou communautaires) où la population (les résident-e-s, commerçant-e-s, travailleur-se-s, étudiant-e-s du quartier) peut exprimer ses préoccupations, faire valoir son point de vue et participer activement avec les organismes publics et communautaires afin de, collectivement, identifier les besoins de la communauté, de déterminer des priorités d'actions et de les réaliser.

La Table comprend sept comités de travail intersectoriels:

- **Aménagement urbain** : issu du Projet Impact Collectif (PIC) de Centraide, ce comité vise à augmenter la participation et la mobilisation citoyenne à travers la création de nouveaux espaces publics et les enjeux d'aménagement urbain.
- **Aînés** : vise à créer un espace d'échange entre les groupes et les institutions afin de mieux identifier les besoins des aînés vivant dans Peter-McGill, ainsi que les pistes de solutions pour améliorer l'offre de services.
- **Sécurité alimentaire** : Avec un accès inégal à des aliments sains et nutritifs dans le quartier Peter-McGill, le comité en sécurité alimentaire vise à promouvoir les services existants et à favoriser l'émergence d'initiatives concertées répondant aux besoins de la population.
- **Vie de quartier**: sa mission est d'améliorer la qualité de vie et le sentiment d'appartenance en organisant des activités de rencontres informelles.
- **Familles**: ce comité, appelé *Familles centre-ville*, regroupe plusieurs acteurs (communautaires, institutionnels, privés) qui offrent des services aux familles avec enfants de 0 à 12 ans au centre-ville de Montréal.

- **Jeunesse:** le comité action jeunesse est un lieu de concertation pour les organismes desservant les 12-30 ans du centre-ville ouest.
- **Immigration:** ce comité s'est formé en 2015 dans le but d'établir un portrait de l'immigration au centre-ville et de mieux répondre aux besoins identifiés.

Bien que ces comités traitent chacun d'enjeu spécifique, tous ont un rôle à jouer concernant les enjeux de développement urbain, car ceux-ci ont autant d'impacts sur la qualité de vie que sur les familles, les jeunes et les personnes issues de l'immigration.